

Délibération n°2023_DEL_128

Objet

Finances : Budget Principal : Emprunt de 4 millions d'euros

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 30
Date de la convocation : 19 septembre 2023

Le 25 septembre 2023 à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de l'EPCI, 3 place de la Manufacture à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Christian HEISON, Président.

Présents :

DUMONT Patrick, ROUPIOZ Sylvia, BASTIAN Patrick, M. LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, LACOMBE Jean-pierre, MME DAUNIS Christiane, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-Michel, VIBERT Martine, HEISON Christian, DÉPLANTE Daniel, MME CINTAS Delphine, MONTEIRO BRAZ Miguel, TURK-SAVIGNY Eddie, MME BOUKILI Manon, M. TRUFFET Jean-Marc, DUMAINE Fanny, MME COGNARD Catherine, CHAL Ingrid, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, RAVOIRE François, PAILLE Françoise, DERRIEN Patrice, VENDRASCO Isabelle, MME GIVEL Marie.

Excusés :

- M. ROLLAND Alain
- MME BONANSEA Monique
- M. TAIX Olivier
- MME SANCHEZ Yolande
- M. LOPES Pedro Daniel

Mme Christiane DAUNIS a été élue secrétaire de séance.

Rapporteur : M. François RAVOIRE, Vice-Président

Suite au programme d'investissement de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et tout particulièrement portant sur la réalisation d'un centre aquatique intercommunal, plusieurs établissements financiers ont été consultés dans la continuité d'un pôle bancaire organisé le 6 juillet 2023.

Au regard des crédits inscrits au Budget primitif 2023 par délibération 2023_DEL_020 du conseil communautaire du 27 mars 2023 qui identifie au chapitre 16 du budget principal, en recettes de la section d'investissement, un emprunt de 4 000 000 €, la Communauté de Communes a réceptionné plusieurs offres en réponse à son cahier des charges.

Il s'avère que l'offre ferme de financement n° 1 de la Banque Postale qui porte sur un emprunt à taux fixe sur une durée de remboursement de 16 ans par amortissement constant a retenu davantage l'attention du Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

⇒ **RETIENT l'offre de prêt de la Banque Postale au regard des conditions générales des contrats de prêt version CG-LBP-2023-14 et selon les principales caractéristiques suivantes :**

| | | |
|---|---|---|
| Score Gissler | : | 1A |
| Montant du contrat de prêt | : | 4 000 000 Euros |
| Durée du contrat de prêt | : | 16 ans |
| Versement des fonds | : | En 1,2 ou 3 fois avant la date limite du 22 novembre 2023 |
| Taux d'intérêt annuel | : | Taux fixe de 3.88 % |
| Commission | : | Commission d'engagement de 2 000 € correspondant à 0.05 % du montant du contrat de prêt |
| Taux Effectif Global (TEG) | : | 3.94 % |
| Base de calcul des intérêts | : | Nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours |
| Echéances d'amortissement et d'intérêts | : | Périodicité trimestrielle |
| Mode d'amortissement | : | Constant |
| Remboursement anticipé | : | Possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle Préavis : 50 jours calendaires |

- ⇒ **SOLLICITE** ainsi un emprunt de 4 000 000 € auprès de la Banque Postale selon les conditions de remboursements proposées ;

- ⇒ **AUTORISE** le Président de la Communauté de Communes à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale, et l'**HABILITE** à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat de prêt et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

La secrétaire de séance,

Christiane DAUNIS



Le Président,

Christian HEISON



Acte certifié exécutoire le : 28 SEP. 2023
Transmis en Préfecture le : 28 SEP. 2023
Publication sur le site internet le : 28 SEP. 2023

Le Président
C. HEISON

